

Séance ordinaire du conseil municipal de Bois-Franc, tenue le lundi 4 avril 2016, à compter de 18 h 30, au Centre communautaire Donat Hubert de Bois-Franc.

Sont présents : Mme Michelle Payette M. Philippe St-Jacques
 M. Marcel Lafontaine M. Conrad Hubert
 M. Roger Pilon M. Alain Patry

formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Julie Jolivette.

Mme Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, occupe le siège de secrétaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2016-RAG-5513

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le conseiller Philippe St-Jacques propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

6. Varia

- 6.1 Retour pour la proposition d'entente pour la cueillette de déchets et recyclage avec Montcerf-Lytton
- 6.2 Demande de don pour les élèves de Bois-Franc qui fréquentent l'école de Montcerf-Lytton

Adoptée.

2016-RAG-5514

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MARS 2016

La conseillère Michelle Payette propose et il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2016 tel que présenté.

Adoptée.

2016-RAG-5515

ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET DES COMPTES PAYÉS DE LA PÉRIODE

Le conseiller Roger Pilon propose et il est unanimement résolu d'accepter la liste des comptes à payer au montant de 29 412.79 \$ et la liste des comptes payés au montant de 13 059.30 \$ telle que présentée.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Liste des argents reçus

Présentation de la liste des argents reçus au 4 avril 2016 au montant de 184 814.34 \$.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Liste des arrérages de taxes et autres comptes à recevoir au 4 avril 2016

Présentation de la liste des arrérages de taxes au montant de 406 401.31 \$ intérêts inclus.

Présentation de la liste des autres comptes à recevoir au montant de 5 863.27 \$.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Conciliation bancaire

Présentation de la conciliation bancaire du 31 mars 2016.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

État de revenus et dépenses

Présentation de l'état des revenus et dépenses pour mars 2016.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Rapport des permis émis

La directrice mentionne que dû à des problèmes avec son ordinateur, elle n'a pas eu le temps de préparer le rapport.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Demande de bourses de la CSHBO pour l'école des adultes

La directrice présente au conseil une demande de bourses de la part de l'établissement des adultes de la Commission Scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais. Le conseil ne désire pas participer cette année.

2016-RAG-5516

DEMANDE DE BOURSES DE LA CITÉ ÉTUDIANTE DE LA HAUTE-GATINEAU

CONSIDÉRANT QUE la Cité étudiante de la Haute-Gatineau nous a fait une demande pour une bourse d'études;

CONSIDÉRANT QU'il est important d'encourager les jeunes à poursuivre leurs études;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Alain Patry propose et il est unanimement résolu de donner une bourse de 200 \$ à la condition que l'élève soit résident de la municipalité de Bois-Franc.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Statistiques de la bibliothèque

La directrice présente au conseil les statistiques de février et mars 2016 remises par la bibliothécaire.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Protection de nos plans d'eau contre les espèces aquatiques envahissantes

La directrice présente au conseil un document demandant à la MRC de reprendre le dossier régionalement.

2016-RAG-5517

PROPOSITION D'ENTENTE RELATIVE À LA CUEILLETTE DES DÉCHETS ET RECYCLAGE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE MONTCERF-LYTTON

CONSIDÉRANT QUE notre entente pour la cueillette de déchets et recyclage avec la municipalité de Montcerf-Lytton se termine le 31 décembre 2015;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Montcerf-Lytton nous propose une nouvelle entente pour une période de trois ans avec augmentation de 4 % la première année et 2.5 % les deux années suivantes;

CONSIDÉRANT QUE dans la nouvelle proposition les citoyens de Bois-Franc auront accès à l'écocentre de Montcerf-Lytton au même titre que les citoyens de Montcerf-Lytton;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Michelle Payette propose et il est unanimement résolu d'accepter la proposition de Montcerf-Lytton au montant de 29 850 \$ incluant les frais pour l'accès à l'écocentre et que la directrice Annie Pelletier et la mairesse Julie Jolivette soient autorisées à signer tous les documents nécessaires à cette entente pour et au nom de la municipalité de Bois-Franc.

Adoptée.

2016-RAG-5518

Demande de don pour les élèves de Bois-Franc qui fréquentent l'école de Montcerf-Lytton

CONSIDÉRANT QUE l'école de Montcerf-Lytton organise un repas à la cabane à sucre pour les élèves;

CONSIDÉRANT QUE ceux-ci n'ont pas réussi à amasser les fonds nécessaires à cette activité et que dû à cela, la municipalité de Montcerf-Lytton défrayera le coût pour les élèves habitant Montcerf-Lytton;

CONSIDÉRANT QUE pour le bon déroulement de l'activité, il doit y avoir deux accompagnateurs avec les élèves;

CONSIDÉRANT QUE nous avons déjà fait un don à l'école de Bois-Franc pour le sirop d'érable;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Alain Patry propose et il est unanimement résolu que la municipalité de Bois-Franc défraie le coût pour les élèves qui habitent Bois-Franc, mais qui fréquentent l'école de Montcerf-Lytton ainsi que les coûts pour un des deux accompagnateurs.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

2016-RAG-5519

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller Roger Pilon propose et il est unanimement résolu que la présente séance soit levée.

Adoptée.

Julie Jolivette, mairesse

Annie Pelletier, directrice générale